

DÉCLARATION SUR LA SITUATION EN  
HAÏTI

New York (Siège des Nations Unies) | 12-13 avril 2016

LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE :

- RAPPELLE** que le cycle électoral en cours en Haïti constitue une étape significative dans le processus de consolidation de la démocratie et de la sortie de crise, dans un contexte encore marqué par les souffrances consécutives au séisme historique du 12 janvier 2010 ;
- DÉPLORE** les irrégularités soulevées par les observateurs internationaux lors du premier tour des élections législatives du 9 août 2015, notamment l'ouverture retardée de la majorité des bureaux de vote, la fermeture de certains d'entre eux à la suite d'incidents violents, ainsi que le faible taux de participation;
- SALUE** la tenue du second tour des élections législatives et municipales, et du premier tour de la présidentielle, le 25 octobre 2015, ainsi que le taux de participation plus élevé;
- PRÉOCCUPÉE** néanmoins par les conclusions du rapport de la Commission indépendante électorale qui soutient que le scrutin du 25 octobre a aussi été entaché d'irrégularités, ainsi que par les manifestations, parfois violentes, qui ont suivi l'annonce des résultats;
- SALUE** la prise de fonction, le 11 janvier dernier, des députés et sénateurs nouvellement élus et la reprise des travaux parlementaires après un an d'arrêt forcé;
- DÉPLORE** toutefois qu'à cette date aucune femme ne soit recensée parmi les 116 élus en fonction;
- PRÉOCCUPÉE** par la multiplication des actes de violence qui ont conduit au report du second tour de l'élection présidentielle et des législatives partielles initialement prévues le 27 décembre puis le 24 janvier;
- SALUE** la signature de l'accord tripartite entre le président sortant et les présidents du Sénat et de la Chambre des députes qui a permis la nomination du président intérimaire, M. Jocelerme Privert;
- SALUE** la nomination d'Enex Jean-Charles en qualité de premier ministre et le vote d'approbation du parlement haïtien;

**SE RÉJOUIT**

de la reconstitution du Conseil électoral provisoire (CEP) et souhaite qu'il puisse travailler en toute sérénité afin de permettre la reprise dans les plus brefs délais du processus électoral pour le 24 avril 2016 afin que la date du 14 mai 2016 soit respectée pour un retour à l'ordre constitutionnel;

**RAPPELLE**

son soutien au peuple haïtien et sa disponibilité à mettre en œuvre des actions de coopération destinées au renforcement du Parlement bicaméral haïtien dès lors que le processus électoral aura été conduit à son terme.